

VILLE DE GRAND –CHARMONT

(25200)



DECISION N°24/2023

DE MONSIEUR LE MAIRE DE GRAND-CHARMONT (25200)

Objet : Avenant n°4 au marché de restructuration de la ferme Kauffmann à Grand-Charmont – lot n°2 Démolition / Gros Œuvre - Entreprise SARL CARRARA sise 70 rue de Belfort – 25400 AUDINCOURT

Le Maire de la Ville de Grand-Charmont,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2122-22 et L.2122-23 permettant au Maire, par voie de décision et sur délégation du Conseil Municipal, de gérer les affaires courantes de la collectivité ;

Vu la délibération N°198/2022 en date du 18 janvier 2022 visée par le contrôle de légalité en date du 21 janvier 2022 et chargeant le Maire de prendre toutes décisions relatives aux pouvoirs délégués par cette délibération, et notamment son quatrième alinéa l'autorisant à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

Vu la décision n°04/2022 en date du 4 mai 2022 visée par le contrôle de légalité en date du 5 mai 2022 et attribuant le lot n°2 Démolition/Gros Œuvre du marché de travaux concernant la restructuration de la ferme Kauffmann à Grand-Charmont à l'entreprise SARL CARRARA sise 70 rue de Belfort – 25400 AUDINCOURT, pour un montant de 255 920,38 € HT (307 104,46 € TTC) ;

Vu la décision n°01/2023 en date du 26 janvier 2023 visée par le contrôle de légalité en date du 27 janvier 2023 et validant un avenant financier n°1 d'un montant de + 17 808,50 € HT (+ 21 370,20 € TTC) portant le marché à 273 728,88 € HT (328 474,66 € TTC) ;

Vu la décision n°06/2023 en date du 6 avril 2023 visée par le contrôle de légalité en date du 6 avril 2023 et validant un avenant financier n°2 d'un montant de + 14 676,45 € HT (+ 17 611,74 € TTC) portant le marché à 288 405,33 € HT (346 086,40 € TTC) ;

Vu la décision n°07/2023 en date du 6 avril 2023 visée par le contrôle de légalité en date du 6 avril 2023 et validant un avenant financier n°3 d'un montant de + 1 319,56 € HT (+ 1 583,47 € TTC) portant le marché à 289 724,89 € HT (347 669,87 € TTC) ;

Considérant la nécessité d'engager des travaux complémentaires ;

Considérant les crédits nécessaires inscrits au budget de la collectivité ;

DECIDE

1 – La conclusion du présent avenant financier n°4 d'un montant de + 984,00 € HT (+ 1 180,80 € TTC) portant le montant du marché confié à l'entreprise SARL CARRARA de 289 724,89 € HT (347 669,87 € TTC) à 290 708,89 € HT (348 850,67 € TTC), soit + 13,59 % en cumulé.

2 – Le Directeur Général des Services de la Ville de Grand-Charmont et le Trésorier du SGC du Pays de Montbéliard sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

3 – La présente décision sera transmise au contrôle de légalité et transcrite au registre des délibérations de la commune et sera publiée sur le site internet de la Ville.

4 – La présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Besançon dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité et/ou de sa notification et de sa publication.

Fait à GRAND-CHARMONT, le 24 mai 2023

Le Maire,
Jean-Paul MUNNIER



Le Maire certifie exécutoire la présente décision
Transmise au contrôle de légalité le 24/05/2023
Publiée le 24/05/2023

Ville de



**Opération : Restructuration de la ferme Kauffmann à Grand-
Charmont
Restauration scolaire et Périscolaire**

**Lot N° 2 : Démolition /Gros œuvre
*Avenant N° 04***

1 – Marché N° 2002-002-02

Entre :

Ville de GRAND CHARMONT
Monsieur MUNNIER, Maire
21 Rue Pierre Curie
25200 GRAND CHARMONT

Et

SARL CARRARA
70 Rue de Belfort
25 400 AUDINCOURT

2 – Objet de l'avenant : Elargissement de la porte entrée

3 – Incidences financières (Devis DEV23-0401 du 25/04/2023 joint)

⇒ Découpe et taille des jambages de la porte d'entrée pour élargissement de 50mm

Montant de l'avenant : 984,00 € HT

4 – Conclusion de l'avenant

Marché de base : 255 920.38 € HT
Avenant N°1 : 17 808.50 € HT (+ 6.96 %)
Avenant N°2 : 14 676. 45 € HT (+ 5.73%)
Avenant N°3 : 1 319,56 € HT (+ 0,52%)
Avenant N°4 : 984,00 € HT (+0,34%)

Le marché de l'entreprise CARRARA est de ce fait porté de 289 724,89 € HT à 290 708,89 € HT.

Cachet et signature du Titulaire,

A Audincourt, le 24 mai 2023

M. CARRARA André,
Le Gérant

Le Maître d'ouvrage,

Le Maire,

Le **24** / **5** / **2023**





BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

70, Rue de Belfort
25400 AUDINCOURT

BUREAU N° 1, Voie du Patouillet
25400 EXINCOURT
TÉLÉPHONE 03 81 94 55 70
TÉLÉCOPIE 03 81 94 33 79
E-mail : carrara-freres@orange.fr

Rond Point Géant CASINO

Audincourt le , 25 avril 2023

COMMUNE DE GRAND-CHARMONT
21, Rue Pierre Curie
25200 GRAND-CHARMONT

OBJET : Restructuration Ferme Kauffmann
Nos réf. : DEV23-04-01
LOT : DEMOLITION -GROS ŒUVRE

TRAVAUX COMPLEMENTAIRES

Découpe et taille des jambages de la porte d'entrée pour élargissement de 50 mm	Ens	1	984,00	984,00
--	-----	---	--------	--------

MONTANT H.T.	984,00
T.V.A. 20%	196,80
MONTANT T.T.C.	1 180,80

CARRARA André,
Le Gérant,

